

Écrit par Athanase JEANNE-ROSE
Vendredi, 29 Octobre 2010 01:44 -

A l'occasion de la 9ème édition des Fleuriades le dimanche 31 octobre 2010 à Saint-Joseph, le Maire et Conseiller général Athanase Jeanne-Rose informe la population que la circulation et le stationnement seront réglementés du samedi 30 à partir de 20 H 00 jusqu'au dimanche 31 octobre à

15 H 00 à la rue Eugène Maillard. La revente non autorisée de toute nature dans et autour du périmètre de la manifestation est formellement interdite.

Le Maire fait appel au bon sens, au civisme et à la discipline de tous pour le bon déroulement de cette opération.

Renseignements au : 0596 57.60.06